

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2017

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 09 FÉVRIER 2017**

Pour l'"autorité Compétente" par délégation,

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 19 : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Pascal PELINSKI, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Pierre BIYELA, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Jean-Yves SAUSEY, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 27

Conseillers absents - excusés : Marie-José AMAH, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Marie-Claire D'AGOSTINO, Elisabeth LETONDOR, Catherine CHOTEAU-LESNES, Marc BARRON.

Conseillers absent non excusé : Michel DUREY.

Procurations : Malika TRANCHINA à Bertrand KLING, Marie-Claire D'AGOSTINO à Jean-Pierre ROUILLON, Elisabeth LETONDOR à Daniel THOMASSIN, Jean-Marie HIRTZ à Philippe ROLIN, Irène GIRARD à Pascal PELINSKI, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX à Jessica NATALINO, Catherine CHOTEAU-LESNES à Salvatore LIVOLSI, Marc BARRON à Sylvaine SCAGLIA.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BOULY

Date convocation : 03 février 2017

N°2016-003

Objet : Désignation d'un nouveau membre du conseil des sages

Rubrique : 5.2

Rapporteur : Anne DUCHÊNE

Par délibération en date du 27 avril 2015, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de créer un conseil des Sages à Malzéville et en a désigné les membres par délibération en date du 17 mars 2016.

Le conseil des sages est composé de 15 membres maximum, représentant les quartiers et respectant au mieux la parité. De plus, une répartition des classes d'âge doit être essayée ainsi qu'une distribution des différentes appartenances socio professionnelles.

Suite à la démission de Monsieur François PIERQUIN du conseil des sages , en date du 09 décembre 2016, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner un nouveau membre du Conseil des Sages, sur proposition de la commission Vie locale, Culture, Sports, Associations et Démocratie participative réunie le 11 janvier 2017.

Ce nouveau membre est Monsieur Bernard VERBRUGGHE, domicilié 43 rue de l'église.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité

- Approuve la modification de la composition du conseil des sages proposée ci-dessus.

Le Maire,
Bertrand KLING

